

Rapport annuel 2006

Centre intercantonal
d'information
sur les croyances (CIC)



Centre intercantonal
d'information sur les croyances
et sur les activités des groupements
à caractère spirituel,
religieux ou ésotérique

Boulevard Helvétique 27
CH — 1207 Genève

T +41 22 735 47 50

F +41 22 840 08 58

E info@cic-info.ch

I <http://www.cic-info.ch>



Le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC), créé et financé par les cantons de Genève, Vaud, du Valais et du Tessin, a conclu sa cinquième année d'existence. La richesse des activités du CIC s'est à nouveau confirmée en 2006, témoignant du très grand dynamisme de cette institution.

Le CIC a en effet répondu en 2006 à 452 demandes, ce qui correspond à une hausse de près de 5% par rapport à l'année précédente. Ces chiffres, les plus élevés depuis l'ouverture du CIC en 2002, révèlent à la fois le fort besoin d'information au sein du public et toute l'utilité d'un service spécialisé dans le domaine des croyances.

Comme l'indiquent les chiffres 2006, ce sont les institutions scolaires et universitaires qui, parmi les professionnels, s'adressent le plus fréquemment au CIC. Le Centre est sollicité pour donner des cours, mais également pour conseiller des enseignants et des élèves. Grâce à l'originalité de sa documentation et à la variété de ses expériences, le CIC acquiert avec le temps des compétences spécifiques dans le traitement de questions sensibles, telles que la problématique des «sectes», le droit des minorités spirituelles ou encore la prévention.

L'exercice 2006 s'est également caractérisé par une augmentation significative des demandes en provenance des particuliers. Il s'agit fréquemment de couples ou de parents qui ne partagent pas ou plus les mêmes croyances et qui se trouvent dans des situations de conflit. Pour répondre à ces situations, le CIC a établi des contacts avec des professionnels travaillant avec les familles afin de créer une dynamique d'échange d'expériences et de ressources.

Poursuivant en 2006 son travail de récolte d'information, le CIC a porté son effort sur la collecte de documents juridiques. Il s'est attaché à rassembler les principaux jugements suisses impliquant des mouvements ou la jurisprudence sur des thématiques intéressant le public, telles que les dispenses scolaires pour motifs religieux, le prosélytisme ou encore les différents statuts juridiques octroyés en Suisse aux communautés religieuses. Une partie de cette documentation a déjà pu être intégrée avec profit dans les réponses du Centre.

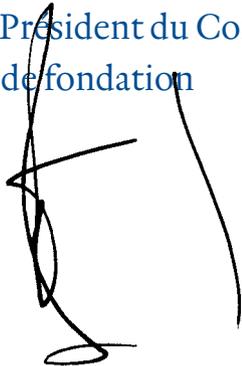
Fréquemment questionné au sujet du marché de la guérison spirituelle, le CIC a organisé en 2006 un colloque sur ce thème en collaboration avec l'Observatoire des religions en Suisse (ORS) et la Faculté de droit de l'Université de Genève. Au vu de l'intérêt rencontré par le colloque et grâce à un travail de coordination efficace de la part du CIC, l'ensemble des interventions proposées dans le cadre du colloque est d'ores et déjà disponible sous le titre *Quêtes de santé*. Que les auteur-e-s soient ici chaleureusement remerciés de leur aimable collaboration.

Dans l'optique de renforcer les échanges sur le plan européen, le CIC a signé en 2006 une convention de collaboration avec le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (C.I.A.O.S.N.) de Belgique. Cette politique de consolidation des liens avec les centres d'information européens se poursuivra en 2007, notamment à travers la participation à une table ronde réunissant les organismes publics et le milieu associatif à Bruxelles.

En conclusion, nous souhaiterions exprimer toute notre gratitude aux institutions et personnes qui nous soutiennent avec confiance dans notre mission. Nous remercions en particulier les autorités cantonales de leur aide financière qui permet au CIC de maintenir la qualité de son travail tout en répondant au plus grand nombre, dans un souci de service public.

Genève, le 14 mai 2007

François Bellanger
Président du Conseil
de fondation



Nicole Durisch Gauthier
Directrice



Table des matières

Rapport annuel 2006

I Le CIC en bref 7

Contexte actuel et missions du Centre
Prestations du Centre
Le Conseil de fondation
Le personnel

II Statistiques 2006 9

Evolution des demandes par mois
Répartition des demandes par canton
Qui s'est adressé au CIC?
Sur quels types de questions ont porté
les demandes adressées au CIC?

III Collaborations et interventions 14

Administrations publiques
Institutions suisses
Institutions internationales
Universités, HES et HEP
Etablissements scolaires
Médias

IV Colloques et journées d'étude académiques 17

V Développement et objectifs pour 2007-2008 18

Définition des sigles utilisés

ASDFI: Association Suisse pour la Défense des Familles et de l'Individu, Genève

AVREF: Association Vie Religieuse et Familles, Suisse

C.I.A.O.S.N.: Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles, institué auprès du Service public fédéral Justice de Belgique, Bruxelles

CLIMS: Centre de liaison et d'information concernant les minorités spirituelles, Genève

DIHSR: Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions, Université de Lausanne

DIP: Département de l'instruction publique

DORE: DO-REsearch

EESP: Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne

FECRIS: Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme, Marseille

FEPS: Fédération des Eglises protestantes de Suisse

FNRS: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique

GEMPPI: Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Prévention de l'Individu, Marseille

GRIS: Groupe de recherche sur l'Islam en Suisse, Lausanne

HEP: Haute école pédagogique

HEP-VS: Haute école pédagogique du Valais

HES: Haute Ecole Spécialisée

IAS: Institut d'anthropologie et de sociologie, Université de Lausanne

LAVI: Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions

MIVILUDES: Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, Paris

OFS: Office fédéral de la statistique

ONG: Organisation non gouvernementale

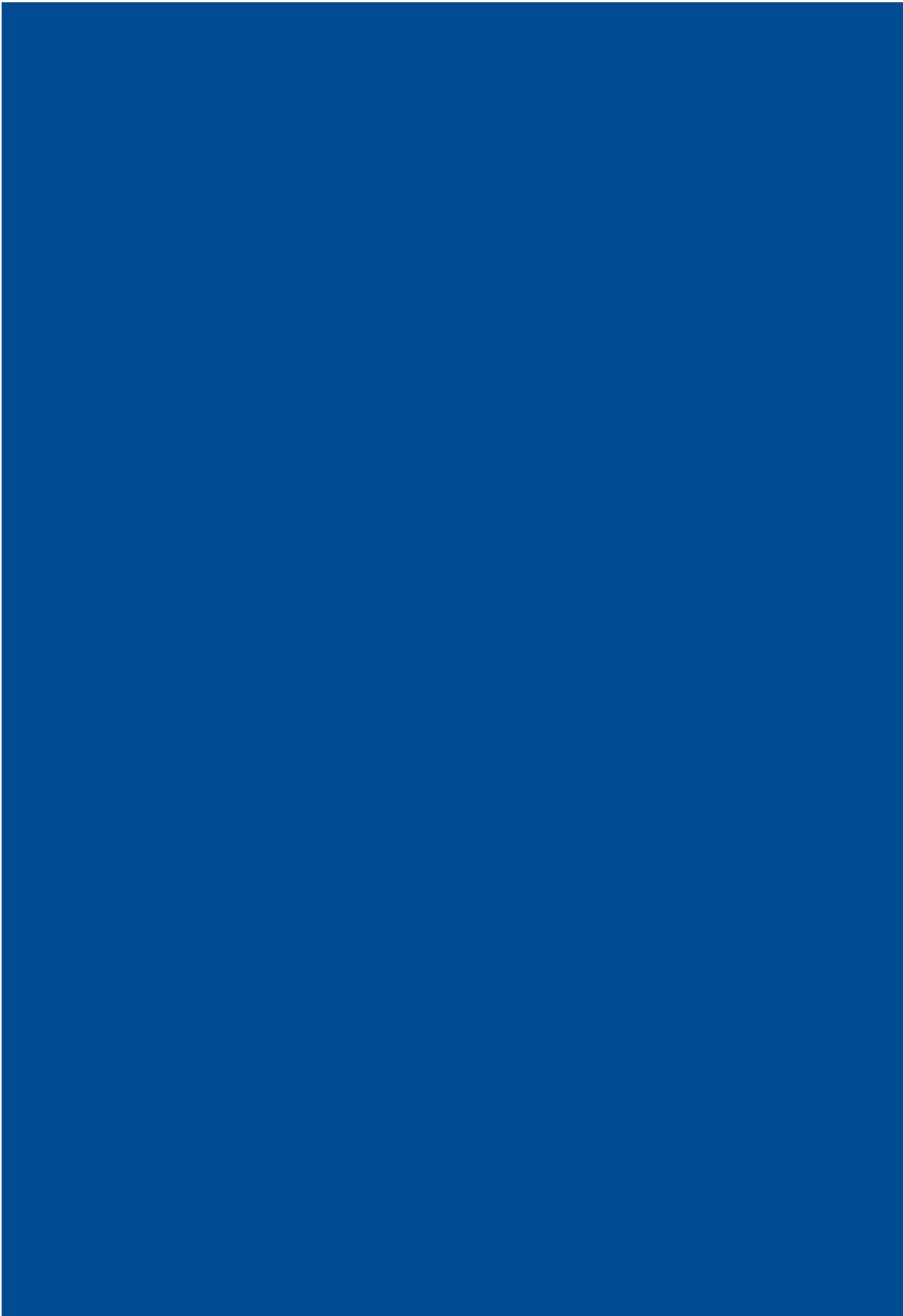
ORS: Observatoire des religions en Suisse, Lausanne

SeCRI: Service des communes et des relations institutionnelles, canton de Vaud

SGR: Schweizerische Gesellschaft für Religionswissenschaft

SSS: Société suisse de sociologie

UNADFI: Union Nationale des Associations de Défense des Familles et de l'Individu Victimes de Sectes, Paris



Rapport annuel d'activité 2006



I Le CIC en bref

Un service professionnel

Contexte actuel et missions du Centre

Le paysage religieux suisse est en mutation: le recul des deux confessions majoritaires, les migrations, la quête accrue de nouvelles spiritualités pour assumer des conditions de vie difficiles favorisent la multiplication des groupes religieux et des offres spirituelles. Parallèlement, on constate dans nos sociétés sécularisées un recul des connaissances historiques et culturelles en matière de traditions religieuses. A la confusion qu'engendre la pluralité religieuse vient donc s'ajouter un manque de connaissances et de repères pour évaluer la nature des croyances et des pratiques auxquelles le public peut être directement ou indirectement confronté.

On comprend dès lors l'intérêt et l'utilité d'un service professionnel comme le CIC. Indépendant, il propose une information détaillée et documentée sur des mouvements, des doctrines et des thématiques en lien avec le monde religieux et spirituel actuel. Au service des particuliers, des administrations, des organismes privés, des écoles, des politiques et des médias, il capitalise et diffuse des connaissances utiles et sert de relais aux acteurs spécialisés dans les questions religieuses contemporaines.

Créé dans l'esprit des recommandations du Conseil de l'Europe et intégré au réseau européen des centres d'information, le CIC offre une documentation adaptée au caractère international des mouvements et questions qu'il étudie.

Prestations du Centre

Dans le cadre de son mandat, le CIC propose les services suivants:

- › Un accueil téléphonique
- › Des entretiens personnels
- › L'élaboration de dossiers détaillés sur des mouvements religieux ou des thérapies spirituelles
- › Un centre de documentation et de consultation ouvert au public
- › Des informations sur les droits des citoyens face aux dérives sectaires
- › La transmission de bibliographies et de dossiers de presse sur des thèmes ciblés
- › La recherche d'informations auprès de centres de même nature situés en Europe
- › La mise à disposition de textes juridiques pertinents (jugements, lois, arrêts, règlements)
- › Une orientation vers des structures de soutien psychologique, juridique ou conjugal
- › Des cours dans les écoles et universités
- › Des documents textuels et audio à l'attention des enseignants
- › L'organisation de colloques et conférences sur des thèmes en lien avec le monde contemporain du croire

Les prestations du CIC et ses principes d'action sont détaillés sur le site www.cic-info.ch

Le Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est composé de sept membres, nommés par les Conseils d'État de leurs cantons respectifs:

Pour le canton de Genève:

- › M. François Bellanger, avocat et professeur à l'Université de Genève.
- › M. Pierre Froidevaux, médecin.

Pour le canton de Vaud:

- › M. Christophe Calame, professeur au gymnase de Morges, formateur à la Haute école pédagogique (HEP).
- › M. Roland Campiche, professeur honoraire à l'Université de Lausanne et directeur honoraire de l'Observatoire des religions en Suisse.

Pour le canton du Valais:

- › M. Guy Luisier, recteur du lycée-collège de l'Abbaye de Saint-Maurice.
- › Mme Véronique Zumstein, psychiatre-psychothérapeute à Sion.

Pour le canton du Tessin:

- › Mme Michela Trisconi de Bernardi, historienne des religions.

Le Conseil de fondation s'est réuni deux fois en 2006: le 2 mai et le 25 septembre.

Le personnel

Mme Nicole Durisch Gauthier, historienne des religions (docteur ès lettres de l'Université de Genève), travaille au CIC depuis septembre 2004 à 75%, en qualité de directrice.

Mme Brigitte Knobel, sociologue (licence de l'Université de Lausanne), a commencé ses activités au CIC le 1er juillet 2002 à 80%.

M. Aurel Maurer, étudiant à l'Université de Genève, travaille au CIC depuis le 1er mai 2003 à 20%, en qualité d'assistant scientifique.

Mme Rose-Anna Foley, licenciée en sciences sociales (Université de Lausanne), a effectué un stage professionnel à 50%, financé par l'Office cantonal de l'emploi, du 1er janvier au 31 mars 2006.

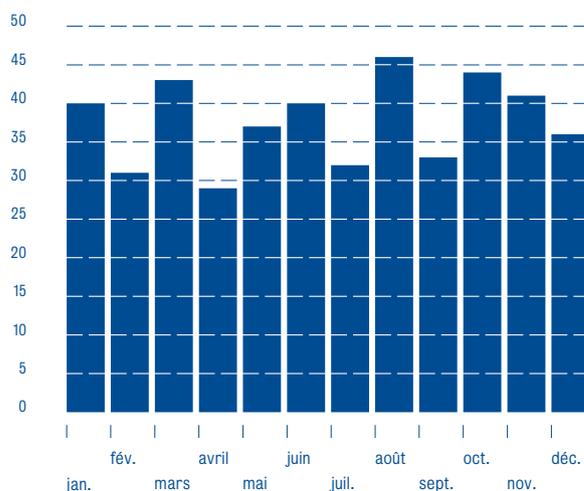
Mme Zulal Yildiz, juriste (licence de l'Université de Genève), a effectué un stage professionnel à 80%, financé par l'Office cantonal de l'emploi, du 1er août au 31 octobre 2006. Elle a poursuivi son activité dans le cadre d'un contrat d'emploi temporaire du 8 novembre au 31 décembre 2006.

Les statuts du CIC ainsi qu'une présentation de son histoire sont disponibles sur le site www.cic-info.ch

II Statistiques 2006

Le besoin d'information ne faiblit pas

Evolution des demandes par mois *

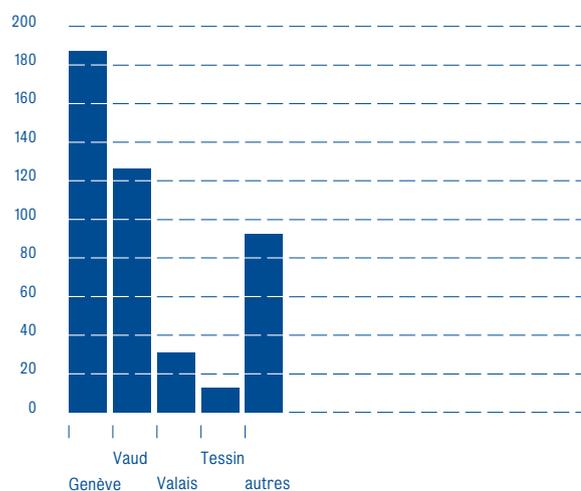


En 2006, le CIC a répondu à 452 demandes, ce qui correspond à une hausse de près de 5% par rapport à 2005. Ces chiffres, les plus élevés depuis l'ouverture du CIC, montrent que le besoin d'information est fort et que les interventions du Centre sont considérées comme utiles par les bénéficiaires qui n'hésitent pas à recontacter le CIC lorsqu'ils en ont besoin. Une grande partie des demandes a porté sur des organisations et des thèmes que le CIC n'avait encore jamais traités. Cette diversité s'explique par la pluralité religieuse présente dans notre société mais également par le nombre élevé d'organismes susceptibles d'être en lien avec le monde religieux et spirituel (ONG, instituts de formation professionnelle, cabinets thérapeutiques, etc.). Le travail du CIC a donc consisté pour une bonne part à rechercher de l'information nouvelle. Etant très attentif à la qualité et à l'actualité de la documentation qu'il propose, le CIC

a aussi systématiquement mis à jour et complété les dossiers dont il disposait déjà.

Contrairement aux années précédentes, le mois d'août, gris et froid, a été très actif.

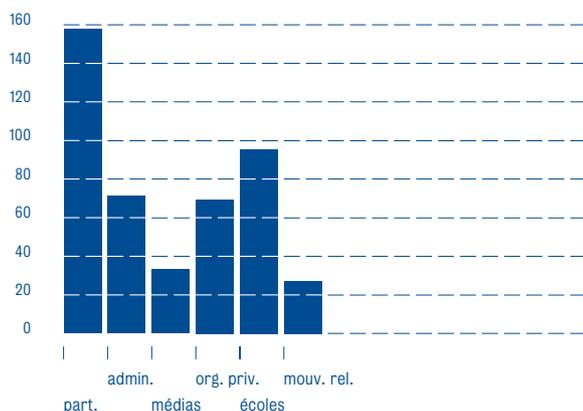
Répartition des demandes par canton



Près de la moitié des demandes (41,6%) provient du canton de Genève. Le canton de Vaud enregistre une proportion de 28,1% (près d'un tiers des demandes). Les questions provenant du canton du Valais ont passé de 2,8% en 2005 à 6,9% en 2006. Le Tessin enregistre un taux de 2,9%. La catégorie «autres» regroupe des demandes qui proviennent d'autres cantons (Fribourg, Neuchâtel, Berne, Zurich et Jura) ou de pays francophones. La proportion des demandes de cette dernière catégorie est demeurée stable, passant de 19,9% en 2005 à 20,6% en 2006. Les augmentations les plus notables concernent les cantons de Zurich (+ 9 demandes) et de Fribourg (+ 7 demandes) qui, l'an dernier, était déjà en progression. Les autres demandes proviennent surtout de France et de Belgique. Elles s'expliquent par les contacts institutionnels que le CIC entretient avec les centres officiels d'information de ces pays qui soit travaillent sur des groupes établis en Suisse, soit adressent directement des personnes au CIC.

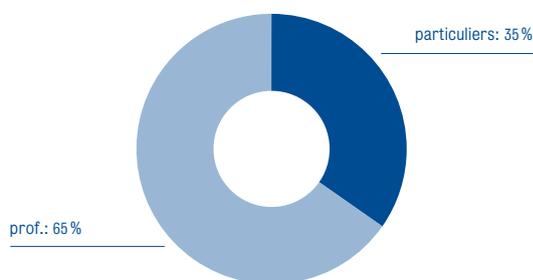
* Les chiffres mentionnés dans les différents graphiques de ce rapport sont arrondis à l'unité la plus proche.

Qui s'est adressé au CIC ?



Les demandes sont d'origines diverses. Elles proviennent non seulement de particuliers, mais également de services administratifs, de médias, d'organismes privés, d'écoles et des mouvements religieux eux-mêmes.

1. Les particuliers (157 demandes)

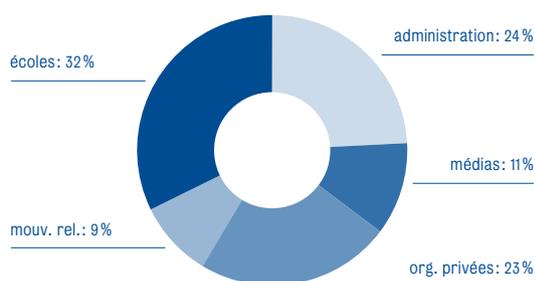


total des demandes de particuliers et de professionnels : 452

Si la proportion des questions provenant de particuliers reste minoritaire (35%) par rapport aux questions provenant de professionnels (65%), elle a connu en 2006 une progression (+9%). Il s'agit en général de personnes qui souhaitent de la documentation sur un mouvement religieux, une doctrine ou une thérapie spirituelle parce qu'un de leurs proches y est impliqué.

Plus rarement, les questions émanent des intéressés eux-mêmes. Il s'agit en général de personnes qui désirent s'engager dans une quête spirituelle ou qui s'interrogent sur les thérapies spirituelles ou les formations qui leur sont proposées. Le CIC informe également les usagers de leurs droits face aux dérives sectaires.

2. Les professionnels (295 demandes)



total des demandes de professionnels : 295

Parmi les professionnels qui ont sollicité le CIC en 2006, ce sont les institutions scolaires et universitaires qui arrivent à nouveau en tête (32%). Les services publics (24%) et les entreprises privées (23%) ont également eu fréquemment recours au CIC. Les médias (11%) ainsi que les mouvements religieux (9%) ont recours au CIC dans une moindre mesure.

a) Universités, écoles professionnelles, gymnases et collèges (95 demandes)

Dans la catégorie «école», ce sont surtout les milieux universitaires, les écoles professionnelles et les collèges secondaires qui se sont adressés au CIC. Après une forte augmentation en 2005, le nombre de leurs questions s'est stabilisé. En 2006, étudiants, assistants et professeurs d'Université ont consulté régulièrement le CIC pour la rédaction de mémoires, de thèses, ou dans le cadre de recherches en Sciences humaines abordant les questions religieuses ou de spiritualité. Le CIC a pu ainsi leur fournir une documentation spécialisée (lois cantonales, jugements, statistiques, dossiers sur des mouvements ou sur

des questions parareligieuses). Les écoles professionnelles se sont montrées très intéressées par les outils didactiques élaborés par le Centre. Le CIC leur a aussi fourni des documents portant sur des questions d'actualité comme le port du voile. Des enseignants et des élèves de collèges ou de gymnases se sont également adressés au CIC pour la préparation de cours ou pour des exposés. Le CIC s'est efforcé de transmettre des renseignements et de la documentation adaptés à l'âge et à l'intérêt des élèves. Les demandes ont porté sur des mouvements spécifiques, sur la question des dispenses religieuses dans les écoles ou encore sur des articles de presse commentant des thèmes d'actualité. Le matériel sur la notion de «secte» ou sur les critères de dangerosité a été très apprécié par l'ensemble des usagers de cette catégorie.

*b) Services de l'administration publique
(71 demandes)*

Comme en 2005, les services de l'administration publique ont régulièrement recouru aux services du CIC:

- › Le secrétariat général et le service de l'enseignement privé du Département de l'instruction publique (DIP) du canton de Genève ont sollicité le CIC pour obtenir des informations sur des organisations religieuses ou spirituelles.
- › Le Département des finances du canton de Genève a sollicité régulièrement le CIC dans le cadre des demandes de reconnaissance d'utilité publique d'organisations religieuses.
- › La boutique d'information sociale de l'Hospice général a demandé une remise à jour du répertoire des principaux lieux de culte du canton de Genève. Ce répertoire, élaboré par le CIC, est particulièrement utiles aux assistants sociaux qui travaillent auprès des migrants.
- › La Direction générale de la santé, le service du pharmacien cantonal ainsi que des services de consultations médicales du canton de Genève ont demandé des informations spécifiques au CIC sur des offres de guérison.

- › Des collaborateurs du service de protection des mineurs du canton de Genève et du canton de Vaud ont contacté à plusieurs reprises le CIC dans le cadre de leurs activités professionnelles. Les questions ont notamment porté sur l'éducation et la pratique religieuses dans les familles en situation de divorce.
- › La brigade financière de la Police judiciaire et le Département du territoire du canton de Genève ont également sollicité le CIC pour compléter leurs informations.
- › L'administration cantonale des impôts du canton de Vaud a sollicité à plusieurs reprises le CIC dans le cadre de demandes d'exonération.
- › Les polices du commerce du canton de Vaud et du Valais ont recouru aux services du CIC pour des demandes de manifestation sur la voie publique.
- › Le service de l'état civil et des étrangers du canton du Valais s'est adressé au CIC.
- › Le Département des institutions du canton du Tessin a également eu recours au CIC.
- › Des communes (syndics, conseillers communaux) de Suisse romande se sont adressées au CIC pour bénéficier d'une documentation complète et utile pour des prises de décision.
- › Le Centre suisse d'information sur les cours de perfectionnement pour adultes dans le secteur non universitaire, qui travaille notamment pour les services d'orientation professionnelle, a sollicité le CIC.
- › L'administration française a également recouru au service du CIC pour des renseignements sur la politique suisse en matière de protection des mineurs.

c) Organismes privés (69 demandes)

Dans cette catégorie, une part importante de demandes provient d'associations privées ou de groupes de soutien venant en aide aux sortants de «sectes» ou à des personnes atteintes dans leur santé. Le CIC leur apporte une documentation et des avis diversifiés utiles à leur prise en charge. Le CIC a également été sollicité par des avocats, des

médecins, des entreprises financières ou des gérances qui ont besoin d'informations avisées sur des mouvements ou thérapies pour leurs clients et patients. Enfin, des entreprises commerciales contactent le CIC au sujet d'organisations religieuses dans le cadre de location de salles, de stands ou de places de parc.

d) Médias (33 demandes)

Des journalistes, principalement de la presse écrite, mais aussi de la radio ou de la télévision, se sont adressés au CIC pour la rédaction d'articles ou la conception d'émissions. Les demandes ont porté sur des mouvements spécifiques ou des thèmes d'actualité, tels que le coaching, le créationnisme ou le néo-paganisme. Les médias ont également sollicité le CIC pour trouver des intervenants spécialisés pour leurs interviews et émissions.

En 2006, les médias suivants se sont adressés au CIC:

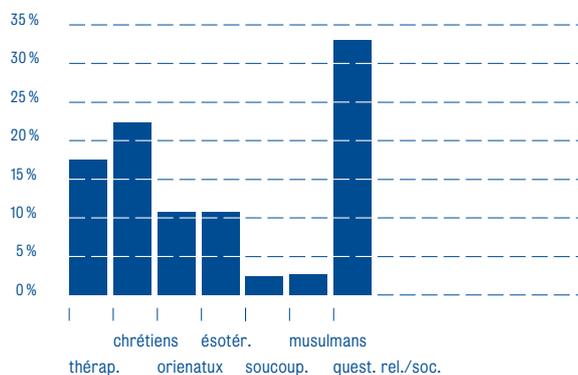
- › *La Tribune de Genève*
- › *24 heures*
- › *Le Matin*
- › *Le Matin dimanche*
- › *Le Matin bleu*
- › *La Côte*
- › *La Liberté*
- › *L'Hebdo*
- › ATS
- › Radio suisse romande
- › Radio Cité
- › Télévision suisse romande
- › Radio Télévision Belge Francophone (RTBF)
- › France Télévision

e) Mouvements religieux (27 demandes)

Enfin, 9% des demandes proviennent des mouvements religieux ou spirituels eux-mêmes qui souhaitent connaître, par exemple, la littérature scientifique à leur sujet ou encore la législation suisse en matière de prosélytisme ou de minorités religieuses. Le répertoire des principaux lieux de culte de Genève, document élaboré et mis à jour annuelle-

ment par le CIC, a également fait l'objet de demandes. Le CIC a par ailleurs animé une séance de catéchisme protestant sur le thème des critères de dangerosité.

Sur quels types de questions ont porté les demandes adressées au CIC ?



Comme l'année précédente, ce sont les questions portant sur les relations entre religions et société qui ont été les plus nombreuses en 2006 (33%). Viennent ensuite les mouvements chrétiens (22%), avec une progression de 3%. Les mouvements et doctrines thérapeutiques ont enregistré une baisse importante (-13%). Il faut cependant garder à l'esprit que les promesses de bien-être et de santé sont présentes dans un très grand nombre de mouvements appartenant aux autres catégories. Alors que le nombre de demandes concernant les soucoupistes et les musulmans est resté stable (2 et 3%), les mouvements orientaux (11%) ainsi que les mouvements ésotériques (11%) ont fait l'objet d'un nombre accru de demandes (+ 2% et + 4%).

Etat et communautés religieuses

En 2006 le CIC a été fréquemment questionné au sujet des différents statuts juridiques octroyés en Suisse aux communautés religieuses (exemple de statuts: institution de droit public, institution d'intérêt public, institution d'utilité publique, association privée à but non lucratif, fondation, etc.). Aussi bien des particuliers que des professionnels

interrogent le CIC sur les instances qui accordent ces statuts, les critères utilisés, les droits obtenus, les devoirs à accomplir, les différences cantonales. Ces questions correspondent à l'évolution de notre société marquée à la fois par un processus de sécularisation et par le développement d'institutions religieuses autres que le protestantisme et le catholicisme. Selon le dernier recensement fédéral de 2000, la communauté musulmane représente 4,26% de la population, les communautés orthodoxes 1,81%, les hindouistes 0,38% et les bouddhistes 0,29%. En outre de nouveaux mouvements s'établissent en Suisse se réclamant de diverses traditions religieuses (Eglises pentecôtistes, groupes charismatiques, groupes néo-hindouistes, groupes néo-bouddhistes, organisations ésotériques, etc.). Or la «privatisation» de la religiosité ne signifie pas pour autant une rupture entre l'Etat et les organisations religieuses. Les cantons suisses, compétents dans ce domaine, ont chacun défini des relations particulières avec les organisations religieuses, que ce soit pour gérer des questions fiscales, pour accorder des subventions, pour dispenser des cours d'éducation religieuse dans les écoles publiques, pour régler le prosélytisme, ou pour gérer les besoins religieux dans les hôpitaux, dans les prisons ou à l'armée. Cette diversité cantonale et la complexité des rapports entre l'Etat et les organisations religieuses ne vont bien sûr pas sans susciter des questions auxquelles le CIC s'efforce d'apporter des réponses adaptées.

Conseils aux particuliers

En 2006, plus d'une demande sur trois a émané d'un particulier. La plupart du temps il s'agissait de personnes inquiètes pour un proche ou en conflit avec ce dernier. Les usagers évoquent le plus souvent un changement de comportement chez le proche suite à son entrée dans un groupe ou suite à son engagement dans une formation en thérapies alternatives. Le CIC a été contacté à part égale par des hommes et des femmes. Il s'agissait par exemple de personnes issues de mariages mixtes qui se sen-

tent démunies face à la religion pratiquée par leur conjoint-e, de parents dont un des enfants s'est engagé dans une église ou un mouvement minoritaire controversé, de grands-parents qui s'inquiètent de l'éducation religieuse de leurs petits-enfants ou de connaissances inquiètes parce qu'un ami s'est engagé avec ferveur dans un groupe religieux ou dans une formation qu'ils ne connaissent souvent que par les médias. Dans ce type de situation, l'écoute du CIC s'avère particulièrement importante. Les usagers, très inquiets, voire affolés, recherchent en effet des personnes capables à la fois d'écouter avec calme leurs préoccupations, de cerner leur situation et leurs besoins et d'envisager ensemble des solutions. En offrant la possibilité aux usagers de parler en toute confidentialité, de s'entretenir avec des personnes qui connaissent les groupes marginaux voire controversés qui les préoccupent, en leur donnant des conseils généraux sur l'attitude à adopter avec leur proche ou du moins sur les erreurs à ne pas commettre, en les informant de leurs droits et de ceux de leurs proches, en les orientant vers des structures de soutien psychologique, juridique ou conjugal adéquates, le CIC offre des réponses diversifiées susceptibles de s'adapter aux besoins et attentes de chacun.

III Collaborations et interventions

Consolidation des partenariats en Suisse et en Europe

Les collaborations, nationales et internationales, sont indispensables pour mener à bien le travail de recherche du CIC. Le phénomène de mondialisation requiert en effet une prise en charge étendue de la problématique. Tenant compte de cette situation, le CIC a poursuivi sa politique de consolidation des liens avec les centres d'information européens ainsi qu'avec des institutions et des personnes en Suisse susceptibles de le soutenir dans ses recherches de documentation. Fort de son expérience dans le traitement de questions sensibles, le CIC est également intervenu régulièrement dans les universités et les écoles, partageant ainsi son savoir-faire et ses réflexions avec des professionnels de l'éducation.

Administrations publiques

- › Le CIC a développé des collaborations avec le Département de l'instruction publique (DIP) du canton de Genève, notamment avec le service des écoles privées et le service de protection de la jeunesse.
- › Le CIC collabore avec les administrations fiscales des cantons de Genève et Vaud.
- › Le CIC collabore avec la Direction générale de la santé du canton de Genève en lui communiquant des dossiers sur les pratiques thérapeutiques complémentaires. Ce service, de son côté, transmet au CIC des renseignements utiles quant aux pratiques complémentaires inscrites au registre du médecin cantonal.
- › Le CIC entretient des échanges avec la Police du commerce du canton de Vaud.
- › Le CIC entretient de bonnes relations avec le Service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI) du canton de Vaud.

Institutions suisses

- › Le CIC échange des informations avec les centres LAVI (loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions).
- › Le CIC est en contact avec l'ASDFI (Association suisse de défense des familles et de l'individu).
- › Le CIC est en contact avec le groupe d'accompagnement et de recherche destiné aux sortants de «sectes» qui s'est mis en place à Genève.
- › Le CIC échange des informations avec l'AVREF (Association Vie Religieuse et Familles).
- › Le CIC échange des informations avec le GRIS (Groupe de recherche sur l'Islam en Suisse).
- › Le CIC reçoit les communiqués de presse de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS)

Institutions internationales

- › Le CIC a signé le 17 mars 2006 une convention de collaboration avec le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (C.I.A.O.S.N.) de Belgique, centre d'information dépendant du Ministère de la justice. Des échanges réguliers ont lieu au sein des deux institutions. Le CIC reçoit de façon systématique des articles du C.I.A.O.S.N.
- › Le CIC a eu des contacts avec la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) dans le cadre du colloque qu'il a organisé.
- › Le CIC échange des informations avec Info-Secte, centre de documentation et de consultation sur la pensée sectaire, installé à Montréal. Il reçoit quotidiennement du centre canadien des articles parus dans la presse internationale.
- › Le CIC reçoit des informations de Psychothérapie-Vigilance, association française qui renseigne le public sur les pratiques psychothérapeutiques et sur les abus constatés dans ce domaine.
- › Le CIC reçoit des informations du Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Prévention de l'Individu (GEMPPPI), situé à Marseille.

Universités, HES et HEP

1. Observatoire des religions en Suisse
 - › Le CIC a signé le 2 septembre 2003 une convention de collaboration avec l'ORS (Observatoire des religions en Suisse) de l'Université de Lausanne. Cette institution universitaire, dirigée par M. Jörg Stolz, professeur de sociologie des religions, a pour mission de faire de la recherche scientifique sur la place, le rôle, le statut de la religion dans la société. Le CIC, quant à lui, utilise les résultats de ces recherches pour les diffuser dans le grand public. Diverses collaborations sont en cours.
2. Université de Lausanne
 - › M. Ilario Rossi, professeur à l'Institut d'anthropologie et de sociologie de l'Université de Lausanne, assisté de M. Jérôme Debons, a organisé le 6 avril 2006 une journée interdisciplinaire intitulée «De l'efficacité: entre technique et symbole» en collaboration avec le CIC. Mme Durisch Gauthier a présenté une conférence sur le thème de la croyance dans les malédictions.
 - › le 11 janvier 2006, l'Institut romand des sciences bibliques a invité Mme Nicole Durisch Gauthier à intervenir dans le cadre de ses colloques du mercredi consacrés au thème «Quand Juifs et chrétiens se mettent à table: commensalité et rites alimentaires dans la Bible et son environnement».
3. Université de Genève
 - › Le CIC a organisé le 17 février 2006, conjointement avec la Faculté de droit de l'Université de Genève et l'Observatoire des religions en Suisse, un colloque sur le thème «Offres de guérison: concurrence ou complémentarité?». Ce colloque s'est tenu à Uni Dufour. M. François Bellanger, président du CIC, a prononcé une conférence sur le thème «La nouvelle loi sanitaire genevoise et les offres de guérison». Mme Durisch Gauthier a donné une conférence
- intitulée «Intérêts et préoccupations du public au sujet des offres de guérison: expériences et réflexions du CIC».
- › Philip D. Jaffé, professeur de psychologie pénale à l'Université de Genève, a été reçu le 19 septembre au CIC. Des collaborations sont prévues pour 2007.
4. Université de Fribourg
 - › M. Stéphane Lathion, maître-assistant à l'Université de Fribourg, a invité le 26 janvier 2006 Mme Durisch Gauthier à traiter de la problématique des «sectes» dans le cadre d'un séminaire de science des religions. Cette expérience se renouvellera.
5. Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP)
 - › A l'invitation de M. Claude Bovay, professeur à l'EESP, Mmes Durisch Gauthier et Knobel ont animé une matinée de cours le 31 mai 2006. Il s'agissait de présenter à de futurs acteurs du champ «social et santé» les institutions ressources dans le domaine des nouvelles religiosités. Cette expérience se renouvellera en 2007.
 - › Le CIC est le partenaire scientifique d'un projet de recherche intitulé «Intégration et religion: identification et traitement des demandes à caractère religieux par l'administration et les services sociaux de Lausanne». Ce projet, dirigé par Claude Bovay, a reçu les subsides du Fonds National de la Recherche Scientifique (FNRS).
 - › Le CIC collabore à un projet d'exploitation des données religieuses du recensement fédéral 2000. Il s'occupe des groupes religieux inscrits dans la catégorie «autres religions» qui se sont installés en Suisse après la Seconde Guerre mondiale. Les professeurs Claude Bovay et Jörg Stolz sont les partenaires directs du CIC dans ce projet qui a fait l'objet d'un contrat avec l'Office fédéral des statistiques (OFS).

- › Le CIC a été sollicité pour participer à un projet de recherche sur le thème «Enjeux sociologiques de la pluralisation religieuse dans les prisons suisses». Il s'agit d'un projet, conduit par Irène Becci, dans le cadre du programme national de recherche 58 «Collectivités religieuses, Etat et société». Le projet a été accepté par le FNRS.
6. Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS)
- › Mme Nicole Giroud, professeur de didactique de l'enseignement religieux à la HEP-VS, a invité Mme Durisch Gauthier à animer deux cours le 16 janvier 2006. Il s'agissait de présenter les activités du CIC et la problématique des «sectes» à de futurs enseignants. D'autres collaborations sont envisagées en 2007.

Etablissements scolaires

1. Gymnase du canton de Vaud
 - › Mme Durisch Gauthier a donné le 11 mai 2006 deux périodes de cours sur les offres de guérison au gymnase de Beaulieu dans le cadre de l'option complémentaire d'histoire et sciences des religions.
 - › Les 23 et 26 juin 2006, Mme Durisch Gauthier a été jurée externe aux examens de baccalauréat d'histoire et sciences des religions du gymnase de Beaulieu.
2. Cycle d'orientation du canton de Fribourg
 - › Dans le cadre du nouveau cours d'éthique et cultures religieuses dans le canton de Fribourg, le CIC a été sollicité pour devenir une institution ressource pour les enseignants du Cycle d'orientation (élèves de 12 à 16 ans). Des enseignants font régulièrement appel au CIC pour l'élaboration de cours.

Médias

En 2006, le CIC a présenté ses activités à plusieurs reprises dans les médias (radio, TV, presse écrite):

- › Dans son numéro de juin, la revue *Psychoscope* de la Fédération Suisse des Psychologues FSP a consacré un dossier sur les groupes sectaires dans lequel Mme Durisch Gauthier a écrit un article intitulé «Croyance(s) en question. Le CIC à l'écoute du public».
- › Le 15 septembre 2006, Mme Michela Trisconi de Bernardi, membre du Conseil de fondation pour le Tessin, a participé avec Ignazio Cassis (médecin cantonal du Tessin) et Lorenzo Bianchetti (pédiatre des écoles) à une émission sur la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana, Rete 1, portant sur le scepticisme en matière de vaccination («Scetticismo vaccinale»).
- › Le 3 octobre 2006, M. Guy Luisier, membre du Conseil de fondation pour le Valais, et Mme Durisch Gauthier ont répondu aux questions du quotidien *Le Nouvelliste* au sujet du CIC et de ses activités.

IV Colloques et journées d'étude académiques

Echanger les savoirs

Colloques organisés par le CIC

- › Le 17 février 2007, le CIC a organisé, conjointement avec la Faculté de droit de l'Université de Genève et l'Observatoire des religions en Suisse, un colloque intitulé «Offres de guérison: concurrence ou complémentarité?». Il avait pour objectif d'examiner les nouveaux défis que posent les revendications des organisations religieuses et des thérapies spirituelles sur le marché de la santé. Cette rencontre a permis notamment de faire connaître le travail d'information et de prévention du CIC dans le domaine des offres thérapeutiques. Au vu de l'intérêt de la problématique, il a été décidé de publier les actes du colloque chez Labor et Fides. Ceux-ci sont disponibles sous le titre *Quêtes de santé. Entre soins médicaux et guérisons spirituelles*.
- › Le 6 avril 2006, le CIC a co-organisé avec l'Institut d'anthropologie et de sociologie (IAS) de l'Université de Lausanne, une journée interdisciplinaire intitulée «De l'efficacité: entre technique et symbole». Ce colloque avait pour but de saisir la pertinence de la notion d'efficacité (et d'efficacité symbolique), ses limites et ses ambiguïtés.

Participations à des colloques et soutenance de thèse

Afin de maintenir leurs connaissances à jour et de consolider leur réseau, les collaboratrices du CIC ont assisté tour à tour aux manifestations suivantes:

- › «Les Eglises évangéliques de Suisse: identités et contours d'un milieu social émergent», soutenance de thèse de doctorat par Olivier Favre le 30 janvier 2006 à l'Université de Lausanne.

- › «Les médecines complémentaires en question», journée organisée par l'Institut de droit de la santé de Neuchâtel, le 31 mars 2006.
- › «La construction du genre dans les systèmes symboliques religieux. Perspectives d'histoire des religions», colloque organisé par l'Université de Zurich du 18 au 20 mai 2006.
- › «L'éducation c'est l'affaire de tous!», colloque organisé dans le cadre de la campagne «L'éducation donne de la force» le 12 septembre 2006 à l'Université de Genève.
- › «Atelier sur les méthodes qualitatives en sociologie et sciences des religions» organisé les 7, 8 et 9 décembre par l'Observatoire des religions en Suisse en collaboration avec le comité «Religion et société» de la Société suisse de sociologie (SSS) et le comité de la Schweizerische Gesellschaft für Religionswissenschaft (SGR).

V Développement et objectifs pour 2007-2008

Répondre aux besoins de la collectivité

- › Participer à des actions informatives et préventives auprès du public.
- › Augmenter la visibilité du CIC auprès des professionnels travaillant avec les familles.
- › Consolider ses liens avec les organismes publics et le milieu associatif européen travaillant dans le même domaine que lui. Le CIC a prévu d'assister à une table ronde en juillet 2007 réunissant tous les principaux partenaires européens.
- › Participer à des colloques internationaux portant sur le monde contemporain du croire.
- › Accompagner les projets de recherche dans lesquels il a une responsabilité scientifique.
- › Intervenir en tant que spécialiste dans des formations continues destinées à des professionnels confrontés aux changements du paysage religieux en Suisse.
- › Mettre en valeur la documentation et les connaissances spécifiques du CIC auprès d'administrations cantonales et fédérales.
- › Développer des solutions pour l'envoi de la documentation par voie informatique.



© 2007

Centre intercantonal
d'information
sur les croyances (CIC)

Direction de projet et rédaction
Nicole Durisch Gauthier,
Brigitte Knobel

Conception graphique et réalisation
izein, Genève

Illustration
Mattea Gianotti, Zurich

Impression
Médecine & Hygiène, Chêne-Bourg



Centre intercantonal
d'information sur les croyances
et sur les activités des groupements
à caractère spirituel,
religieux ou ésotérique

Boulevard Helvétique 27
CH — 1207 Genève

T +41 22 735 47 50

F +41 22 840 08 58

E info@cic-info.ch

I <http://www.cic-info.ch>

